



**METRO INC.
POLITIQUE CORPORATIVE**

SUJET :	POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
APPROUVÉE PAR :	Conseil d'administration

METRO considère qu'une de ses responsabilités d'entreprise est d'établir sa position de gestion quant aux aspects environnementaux reliés à ses activités.

La présente politique fait état des principaux engagements régissant ses actions en ce domaine. L'entreprise entend prendre les mesures d'action nécessaires en vue d'améliorer sur une base continue sa performance environnementale.

METRO s'engage à :

- Se conformer aux lois et règlements applicables en matière environnementale dans la gestion des affaires de l'entreprise.
- Promouvoir la réduction des déchets et l'efficacité énergétique au sein de l'entreprise.
- Spécifier les responsabilités environnementales à différents niveaux et se doter des méthodes et procédures nécessaires en vue de faciliter l'application de la politique environnementale de l'entreprise.
- Sensibiliser les employés de manière à s'assurer de leur soutien efficace dans l'application de la politique de l'entreprise.
- Collaborer avec les associations de son milieu au développement de conditions favorables à la protection de l'environnement.
- Réaliser une vérification régulière de la conformité de ses activités en fonction de sa politique et faire rapport aux instances appropriées.